**MESSAGE DE MGR NOËL SIMARD POUR**

**L’ÉTENDARD DE DÉCEMBRE 2015**

Le 8 décembre 2015, fête de l’Immaculée Conception, débute le Jubilé extraordinaire de la Miséricorde. Dans un monde marqué par la violence, la haine, les guerres, le terrorisme - l’horreur des événements survenus à Paris le 13 novembre le montre bien -, et l’injustice, le pape François désire que les catholiques et toute personne de bonne volonté témoignent de l’amour miséricordieux de Dieu et reflètent la compassion de Dieu à travers leurs paroles et leurs actions. Il veut aussi que les catholiques redécouvrent la valeur et la nécessité du sacrement du pardon et de la réconciliation. Le pape François veut permettre à tous de faire l’expérience de la miséricorde du Père à travers la mission active de l’Église. D’ailleurs, la devise qui est tirée de Luc 6,36, « Miséricordieux comme le Père », nous invite à vivre la miséricorde comme le Père qui demande de ne pas juger ni condamner mais de pardonner et d’exprimer l’amour du Christ sans mesure, ce Christ Bon Pasteur qui charge sur ses épaules l’être humain égaré.

Comme le dit si bien le pape François dans le document qui annonce et explique le Jubilé et qui s’intitule *Le visage de la miséricorde*, « la crédibilité de l’Église passe par le chemin de la miséricorde et de la compassion… Le temps est venu pour l’Église de retrouver la joyeuse annonce du pardon. Il est temps de revenir à l’essentiel pour se charger des faiblesses et des difficultés de nos frères. Le pardon est une force qui ressuscite en vie nouvelle et donne le courage pour regarder l’avenir avec espérance » (n.10). Et un des signes de cette volonté pastorale est la possibilité d’ouvrir les portes de la Miséricorde dans chaque diocèse. Ces portes, similaires aux Portes Saintes des basiliques pontificales de Rome, permettront à ceux et celles qui ne peuvent se rendre à Rome d’effectuer le pèlerinage du Jubilé. Toutes les Églises particulières ou diocésaines ouvriront leur propre Porte de la Miséricorde en communion avec l’Église de Rome au cours de la célébration eucharistique du troisième dimanche de l’Avent.

L’Église nous propose aussi en ce Jubilé d’accomplir des œuvres corporelles et spirituelles de miséricorde. Nous avons à continuer à venir en aide à ceux et celles qui, ici au Québec, ont beaucoup de difficulté à joindre les deux bouts : mères et pères monoparentaux, familles qui vivent avec un petit salaire, personnes en chômage ou qui vivent misérablement avec l’aide sociale, itinérants, jeunes sans emploi, etc. Nos programmes, comme les manteaux d’hiver pour enfants pauvres, plus que jamais sont nécessaires et s’inscrivent dans cette ligne de la miséricorde. Mais l’accueil des réfugiés syriens nous offre une occasion unique pour apporter notre contribution et notre soutien à ces frères et sœurs en humanité qui fuient leur pays à cause de la violence et de la guerre. Nous nous devons aussi de soutenir nos frères et sœurs chrétiens du Moyen Orient qui sont persécutés à cause de leur foi et qui ont décidé de témoigner de leur foi au milieu de dangers et de menaces. Soutenons le fonds de secours des réfugiés chrétiens en achetant et en offrant à nos membres de famille ou de nos communautés chrétiennes les croix de solidarité (voir l’*Étendard* de novembre 2015).

Profitons de ce Jubilé et du temps de l’Avent pour redresser la tête et voir le monde avec les yeux de la miséricorde. Engageons-nous dans nos communautés chrétiennes qui ont tant besoin de notre collaboration et de notre présence ainsi que dans nos conseils et nos assemblées pour nous pencher avec Dieu sur les misères des autres et répondre à leur soif de consolation et de miséricorde. Faisons de nos milieux de vie des « îles de miséricorde au milieu de la mer de l’indifférence » (selon l’expression du Pape François)!



 † Mgr Noël Simard

Évêque ponens et aumônier d’état